

**SECTION TENNIS DE TABLE DE L'ASBL G.R.C.P.N.**  
**PV N° 126 DE LA REUNION DE COMITE DU 23 JANVIER 2008**

Présents : Guy de BOSSCHERE, Vincent de BOURNONVILLE, Claude JAUMOTTE, Serge LAROCHE, Daniel LORAND, Michel RABOZEE et Alain TISLAIR.

Excusée : Jacqueline RABOZEE

**ORDRE DU JOUR :**

1° **Approbation** du P.V. n° 125 de la réunion de comité du 20 décembre 2007.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2° **Championnat**

**Le Comité rappelle, qu'à titre exceptionnel, les équipes qui disputent la 22<sup>ème</sup> semaine le lundi de Pâques (24 mars), peuvent :**

- **soit avancer la rencontre,**
- **soit la reporter entre le mardi 25 et le lundi 31 mars**

à une date convenue entre les 2 équipes, et en prévenant au préalable le responsable interclub, Alain Tislair, conformément à l'article 2.10 du règlement.

Le mardi 15 janvier, les équipes GABS C (div. 4), NOVIA ANDOY B (div. 5) et BUBUBOYS (div. 6) étaient en déplacement au local du TT Jambes en tant qu'équipes visiteuses, mais le local était fermé et la personne responsable de la salle absente.

Le Comité tient à féliciter ces équipes pour leur très grand fair-play car elles se sont organisées pour trouver une solution et éviter ainsi le forfait des 3 équipes visitées : une rencontre a été jouée le jour même à Suarlée, et les deux autres rencontres ont été disputées quelques jours après.

3° **Trésorerie**

Vincent de Bournonville présente la situation financière arrêtée au 18/01/2008.

4° **Fair-play**

Succès incontestable : sur un total de 78 équipes, 71 équipes ont envoyé leur formulaire, soit un taux de participation de 91%.

Les équipes suivantes qui n'ont pas voté au 1<sup>er</sup> tour, perdent les points qui leur ont été attribués lors du 1<sup>er</sup> scrutin : ARSENAL GD (2), ADEB (3), PERS. COM. FOSSES D (3), WHITE STAR A (3), RACBEL B (4), BUBUBOYS (6) et PERS. COM. FOSSES C (7).

Ces équipes pourront toutefois participer au vote à l'issue du second tour, mais en obtenant uniquement les points acquis au second scrutin.

5° **Site Internet**

Le site a de plus en plus de succès : plus de 2.300 visites depuis le début de la saison.

6° **Formulaire de location de salle**

Vincent de Bournonville présente un projet de formulaire à compléter par les clubs qui paient une location de salle pour disputer les rencontres de championnat, en vue d'obtenir d'éventuels subsides de la Ligue francophone. Le Comité approuve ce document qui sera publié dans le B.O.



**A titre exceptionnel, les équipes qui disputent la 22<sup>ème</sup> semaine de championnat le lundi de Pâques (24 mars), peuvent :**

- **soit avancer la rencontre,**
- **soit la reporter entre le mardi 25 et le lundi 31 mars**

à une date convenue entre les 2 équipes, et en prévenant au préalable le responsable interclub, Alain Tislair, conformément à l'article 2.10 du règlement.

### **REMARQUABLE FAIR-PLAY DE 3 EQUIPES**

Le mardi 15 janvier, les équipes GABS C (div. 4), NOVIA ANDOY B (div. 5) et BUBUBOYS (div. 6) étaient en déplacement au local du TT Jambes en tant qu'équipes visiteuses, mais le local était fermé et la personne responsable de la salle absente.

Le Comité tient à féliciter ces équipes pour leur très grand fair-play car elles se sont organisées pour trouver une solution et éviter ainsi le forfait des 3 équipes visitées : une rencontre a été jouée le jour même à Suarlée, et les deux autres rencontres ont été disputées quelques jours après.